

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Modèle année	Bordereau-type N°			
pour transports mixtes	PEUGEOT	404 U 6 - Commerciale	1963	4 0 2 3			
Caractéristiques "404" à l'avant sur capot.-"404 U 6" à droite sur tablier sur plaquette construct.							
+ préfixe No châssis.- A partir No châssis 4'700'000		Carburant essence	Nombre de cylindres 4				
Constructeur du châssis PEUGEOT, Sochaux-Montbéliard (F) - Importateur PEUGEOT-Suisse SA, Berne							
N° du châssis frappé à droite à l'avant, à l'intérieur de l'aile + sur plaquette							
N° du moteur frappé à gauche, à l'arrière, sur le bloc-cylindres							
Type du moteur X B 2 - en ligne, incliné à 45°, soupapes en tête, carburateur SOLEX 32 PBICA							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	1'468 cm³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps	4	Transmission tout synchron. Treuil/Cabest.		Longueur 4'582			
Refroidissement	ocu	Nombre vit. avant 4	Crochet rem. sel.demande	Largeur 1'625			
Entraînement	arrière	Vitesse en 1" 32	Voie avant 1'345	Hauteur 1'494			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 125	Voie arrière 1'300	Empattement 2'840			
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel	Diam. de braq. 10,55/10,15	Porte à faux arr. 1'008			
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	590	570	1'160	Dimension	165x380	165x380	Longueur 1'090/1'840
Charge utile	80	560	640	Charge pneu	580	580	Largeur 1'010/1'210
Total	670	1'130	1'800		Michelin C		Hauteur 904
Gar. de fabr.	690	1'135	1'825				Haut. ridelles -
Poids max. garanti pr. train routier		2'825	*	Nombre de portes 4 + 1 AR		Porte à faux arr. 850	
Direction: position		à gauche ou à droite		Marque du moteur PEUGEOT		C.V. frein 66SAE/60 DIN	
Alésage		80		Course 73		C.V. impôts 7,47	
Forme de la carrosserie		limousine					
Nombre de places: total		5		(avant 2 milieu arr. 3)		Places debout	
Siège arrière		Side-car					

Phares: marque	2/ CISIE E 2 105	Indic. de direction	6/ clignoteurs avec lampr-témoin AV = comb.avec feux pos. (blanc)
Feux de croisement	2/ BILUX asymétriques		latéraux sur ailes comb.avec feux stat.(bl./rge)
** Feux de position	2/ séparés, comb.av.clignot-	AR = au-dessus feux AR	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ séparés sous clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (2-tons)
Réfecteurs	2/ séparés sous feux stop	Rétroviseur	2/ intér.centre haut + extérieur gche
Feu stop	2/ séparés sous feux AR	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	pr plaque oblongue seulmt.	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	79 bB à 5'000 t/min	- Avertisseur = 99 dB	

Observations et exceptions

- *) Poids remorquable garanti : 1'000 kg.
- **) Feux de stationnement : 2/ combinés avec clignoteurs (AV= blanc / AR= rouge)
 plage lumineuse 1,4 cm² - ampoule 3 W
 admis selon LC DFJP du 23.8.62

Dispositif de protection : Indispensable derrière le siège du conducteur lors du transport de charges hautes.

BT
2/63
1964 = A partir No Ch. 4'720'001

Lieu et date de l'expertise-type Berne, 22.10.62

La Commission d'expertise-type

EXPERTISE TYPE VEHICULE

Genre du véhicule		Marque de fabrication		Type		*) Modèle année	Bordereau-type N°
pr transports mixtes		PEUGEOT		404 U 6 - Commerciale		1963	4 0 2 3
Caractéristiques "404" à l'avant sur capot.-"404 U 6" à droite sur tablier sur plaquette construct.							
+ préfixe No châssis.-		A partir No châssis 4'700'000		Carburant		essence	Nombre de cylindres 4
Constructeur du châssis		PEUGEOT, Sochaux-Montbéliard (F) -		Importateur		PEUGEOT-Suisse SA, Berne	
N° du châssis frappé		à droite à l'avant, à l'intérieur de l'aile + sur plaquette					
N° du moteur frappé		à gauche, à l'arrière, sur le bloc-cylindres					
Type du moteur X B 2 - en ligne, incliné à 45°, soupapes en tête, carburateur SOLEX 32 PBICA							
Position du mot.		avant Frein-moteur					
Cylindrée		1'468 cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm	
Temps		4		Transmission tout synchron.		Treuil/Cabest.	
Refroidissement		eau		Nombre vit. avant		4 Crochet rem. sel. demande	
Entraînement		arrière		Vitesse en 1 ^{re}		32 Voie avant 1'345	
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir.		125 Voie arrière 1'300	
Nombre de pneus		4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 10,55/10,15	
Frein à pied		hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues					
Frein à main		mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière					
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	590	570	1'160	Dimension	165x380	165x380	Longueur 1'090/1'840
Charge utile	80	560	640	Charge pneu	580	580	Largeur 1'010/1'210
Total	670	1'130	1'800		Michelin C		Hauteur 904
Gar. de fabr.	690	1'135	1'825				Haut. ridelles -
Poids max. garanti pr. train routier		2'825		*)		Nombre de portes 4 + 1 AR	
Direction: position		à gauche ou à droite		Marque du moteur		PEUGEOT C.V. frein 66SAE/60 DIN	
Alésage		80		Course		73 C.V. impôts 7,47	
Forme de la carrosserie		limousine					
Nombre de places: total		5		(avant 2 milieu		arr. 3)	
Siège arrière		Side-car					
						Places debout	

Phares: marque	2/ CIBIE E 2 105	Indic. de direction	AV = comb.avec feux pos. (blanc)
Feux de croisement	2/ BILUX asymétriques		latéraux sur ailes comb.avec feux stat.(bl./rge)
Feux de position	2/ séparés, comb.av.clignot-	AR = au-dessus feux AR	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ séparés sous clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (2-tons)
Réfecteurs	2/ séparés sous feux stop	Rétroviseur	2/ intér.centre haut + extérieur gche
Feu stop	2/ séparés sous feux AR	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	pr plaque oblongue seulmt.	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	79 bB à 5'000 t/min -	Avertisseur =	99 dB

Observations et exceptions

- *) Poids remorquable garanti : 1'000 kg.
- ***) Feux de stationnement : 2/ combinés avec clignoteurs (AV= blanc / AR= rouge)
 plage lumineuse 1,4 cm² - ampoule 3 W
 admis selon LC DFJP du 23.8.62

Dispositif de protection : Indispensable derrière le siège du conducteur lors du transport de charges hautes.

*) 1964 = A partir No Ch. 4'720'001

Lieu et date de l'expertise-type Borne, 22.10.62

La Commission d'expertise-type

TM
2/63